

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. PAYELLE J. RIMBAUD C. SOURISSE S.

COMMISSION AMÉNAGEMENTS BOURG

Pour les travaux d'aménagements de surface de la Place du Calvaire dont le montant estimatif s'élève à 401000 euros HT, une subvention est demandée à l'État dans le cadre de la DETR 2015. Le Conseil Général est également sollicité au titre des « travaux d'aménagement et de mise en sécurité du centre-bourg.

COMMISSION BATIMENTS

Après la visite de l'installation de chauffage au gaz de l'église de Vihiers, ce mode de chauffage donne satisfaction mais le coût d'installation reste trop important pour notre collectivité. Compte tenu du faible nombre d'heures d'utilisation par an, la commission contacte plusieurs entreprises pour déterminer le mode de chauffage et limiter le coût d'installation.

COMMISSION VOIRIE

Dans le cadre des marchés à bons de commande signés par la Communauté de communes du Bocage, la commission étudie les propositions présentées par l'entreprise BOUCHET TP (travaux d'aménagement Route d'Yzernay, entretien de chaussée, réalisation de revêtement monocouche, curage de fossés, renforcement de voirie, réalisation de trottoir rue des Tilleuls) dont le montant total s'élève à 81000 euros. La commission a relevé l'absence de signalisation horizontale en divers points de l'agglomération et prend contact avec la société LSP ET EDMS titulaire du marché.

AMÉNAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Le conseil municipal accepte la proposition de maîtrise d'œuvre de l'entreprise Legras Ingenierie de la Possonnière, pour les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la place du Calvaire. Le coût de la prestation est de 14 720 euros.

Les travaux d'enfouissement devraient se poursuivre jusqu'en juin 2015. Le conseil souhaite démolir dès 2015 l'immeuble face à la salle des fêtes. Pour l'aménagement de surface, des aides seront sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Général.

SUBVENTIONS 2015

Le conseil a voté les subventions suivantes :

| | |
|---|------------|
| - ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE | 2 010.00 € |
| - ASCPS (Football) | 1 200.00 € |
| - APEL de La Plaine | 1 500.00 € |
| - Tennis club Plainais | 680.00 € |
| - Collège/Ecole Primaire St Jean – VIHIERES | 522.00 € |
| - Asso. Socio Educative – collège Vallée du Lys | 928.00 € |
| - Asso OGEC St Louis Le Breloquet | 296.00 € |
| - CSSP Basket | 750.00 € |
| - Familles Rurales (Association) | 500.00 € |
| - Club Loisirs et Amitié | 495.00 € |
| - Association La Bourriche pleine | 300.00 € |
| - G.D.O.N. LA PLAINE | 350.00 € |
| - LA PLAINE DÉTENTE | 300.00 € |
| - Anciens Combattants | 50.00 € |
| - FNATH | 50.00 € |
| - Asso. entre Loire et Côteaux | 50.00 € |
| - L'Outil en main du Pays de Chemillé | 50.00 € |
| - C.A.U.E. de Maine-et-Loire | 53.00 € |

| | |
|-------------------------------------|---------|
| - ARC (Villejuif) | 50.00 € |
| - ADAPEI (CHOLET) | 50.00 € |
| - Croisade des Aveugles | 50.00 € |
| - Soleil Levant | 50.00 € |
| - Asso. Vie Libre | 50.00 € |
| - Asso. Aide aux jeunes diabétiques | 50.00 € |
| - La Ligue contre le Cancer | 50.00 € |
| - Prévention routière 49 | 35.00 € |

ÉCLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DES JARDINS

Considérant l'ensemble des travaux d'aménagement de la Place du Calvaire et compte tenu des finances, le conseil donne son accord pour réaliser l'extension du réseau d'éclairage public Passage des Jardins. Le coût est de 10904.68 euros HT dont une participation de la commune à hauteur de 8178.52 euros HT.

LOTISSEMENT « VILLAGE LES TILLEULS »

La commune a contracté une ligne de trésorerie dans la limite de 450000 euros auprès du Crédit Agricole. Le conseil donne son accord pour le renouvellement de celle-ci.

Le conseil fixe le prix de vente à 44.03 €/m² TTC, dont la TVA sur marge à 7.03 €/m² et la part nette pour la commune à 37 € :m².

LOYER GARDERIE PERISCOLAIRE

Le conseil fixe le loyer pour l'année 2014-2015 à 2523 euros, montant revalorisé sur l'indice du coût de la construction.

PERSONNEL COMMUNAL

Du 16 février au 6 mars 2015, Monsieur Benoit GOURDON est accueilli en qualité de stagiaire dans le cadre de la formation « agent d'entretien du bâtiment » organisé par l'AFPA. A compter du 1^{er} avril, il lui sera proposé un contrat de travail d'une durée de huit mois à de raison de 25 heures hebdomadaires.

DIVERS

- Garderie périscolaire et TAPS: Une demande de subvention a été déposée auprès de la CAF pour l'acquisition de matériels et logiciels spécifiques à la gestion du service de la garderie périscolaire et des Temps d'Activités Périscolaires.
- Recensement agricole: La Chambre d'Agriculture a procédé au recensement des exploitations agricoles. Elle a dénombré 21 exploitations qui représentent 32 actifs.

Prochaines réunions : 24 mars et 21 avril 2015